

2.4 Inégalités sociales dans l'enseignement scolaire

À l'entrée en CP, les élèves ont une maîtrise du français et des mathématiques très différente selon les établissements. Les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), qui concentre des difficultés sociales et scolaires particulièrement importantes et dont les établissements bénéficient de moyens supplémentaires pour y faire face, ont systématiquement des taux de maîtrise inférieurs à ceux en réseau d'éducation prioritaire (REP). Ces derniers ont eux-mêmes des taux de réussite inférieurs à ceux des élèves de l'enseignement public hors éducation prioritaire, et plus encore à ceux de l'enseignement privé sous contrat, en particulier s'agissant des tâches complexes. Entre les élèves de REP+ et ceux de l'enseignement privé, l'écart atteint 30 points de pourcentage pour la résolution de problèmes mathématiques et 40 en français pour la compréhension de mots à l'oral ► **figure 1**.

Au collège, 40 % des élèves ont des **parents ouvriers ou inactifs** lorsqu'ils sont scolarisés dans un établissement public, contre 16 % lorsqu'ils le sont dans un établissement privé sous contrat ► **figure 2**. Cette part s'élève à 73 % dans les collèges REP+.

Parmi les élèves scolarisés dans un collège public, 7 % sont dans l'un des 362 collèges en REP+. Cette proportion est nettement supérieure dans les départements d'outre-mer ► **figure 3**, notamment à La Réunion (27 %), à Mayotte (42 %)

et en Guyane (96 %). En France métropolitaine, cette proportion est la plus élevée en Seine-Saint-Denis (22 %), dans le Nord et l'Est, le département du Rhône, ainsi que sur le pourtour méditerranéen, tandis que 31 départements n'ont aucun collège REP+.

Après le collège, le processus d'orientation aboutit à des contextes de scolarisation au lycée très différenciés selon l'origine sociale. Parmi les élèves scolarisés en voie générale et technologique dans un lycée public, 30 % ont des parents ouvriers ou inactifs. C'est le cas de 55 % des élèves en baccalauréat professionnel et de 67 % des élèves en CAP dans le public. Dans l'enseignement privé sous contrat, les proportions d'élèves de parents ouvriers ou inactifs sont nettement plus faibles.

À l'âge de 15 ans, la France compte parmi les pays européens où les inégalités sociales concernant les résultats scolaires sont les plus fortes. En 2018, les élèves de **milieu social** favorisé ont, en France, un score moyen en compréhension de l'écrit comparable à leurs homologues de Suède et du Royaume-Uni (550), alors que les élèves français de milieu social défavorisé ont un niveau inférieur à ceux de ces deux pays, respectivement de 17 et 28 points ► **figure 4**. L'écart de score entre les élèves de milieu social favorisé et défavorisé atteint 107 points en France. Il est du même ordre que celui constaté en Allemagne et en Belgique, mais au-dessus de la moyenne de l'OCDE (89 points). ●

► Définitions

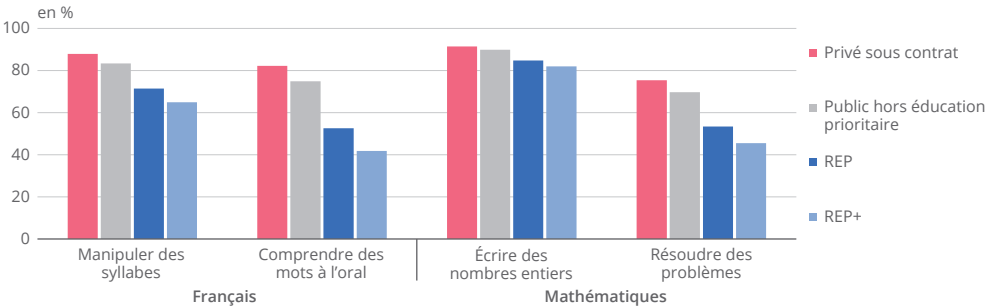
Les élèves de **parents ouvriers ou inactifs** sont ceux dont le père, si sa profession est renseignée, ou sinon la mère (ou une autre personne), occupe un emploi d'ouvrier, est inactif ou chômeur n'ayant jamais travaillé, ou encore retraité employé ou ouvrier.

Le **milieu social**, ou statut économique, social et culturel (SESC), est défini dans le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) à partir d'un indice synthétisant le niveau de diplôme des parents, leurs professions, ainsi que les ressources financières et culturelles du foyer. Les élèves issus d'un milieu social défavorisé sont ceux dont l'indice appartient au quart le plus faible, ceux de milieu social favorisé appartiennent au quart le plus élevé.

► Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2022.
- *Repères et références statistiques*, Depp, édition 2022.
- *L'Europe de l'éducation en chiffres*, Depp, édition 2020.

► 1. Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante des mathématiques et du français en début de CP en septembre 2021



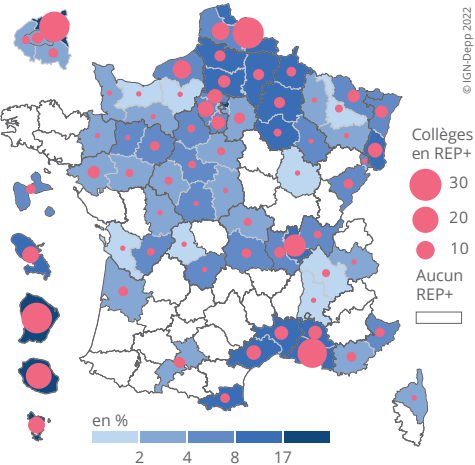
Lecture : en début de CP, 46 % des élèves accueillis dans une école de REP+ présentent une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans le domaine « Résoudre des problèmes », contre 75 % des élèves accueillis dans une école privée sous contrat.
Champ : France, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon ; public et privé sous contrat.
Source : Depp, Repères CP.

► 2. Proportion d'élèves du second degré de parents ouvriers ou inactifs à la rentrée 2021

	Secteur de l'établissement	
	Public	Privé sous contrat
Formations en collège ¹ , dont :	40,2	16,4
en REP+	73,1	///
en REP	59,2	///
public hors éducation prioritaire	37,6	///
Formations GT ² en lycée	29,9	10,5
Formations prof. en lycée, dont :	56,7	31,2
Bac pro (y c. BMA ³)	54,8	29,5
CAP	66,7	40,5
Ensemble	39,0	16,3

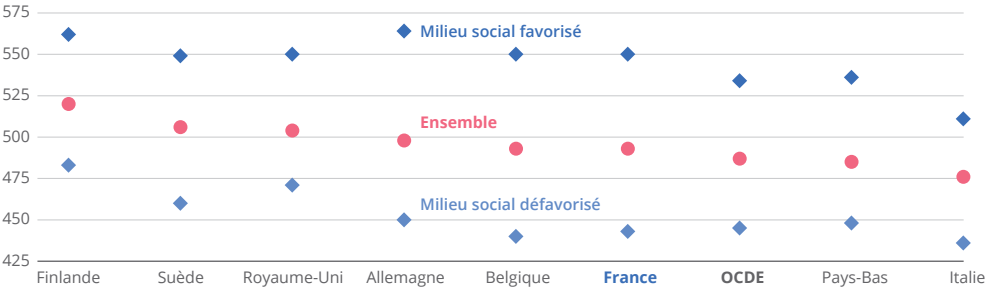
/// : absence de résultat due à la nature des choses.
1 Y compris élèves scolarisés en lycée (notamment les troisièmes prépa-métier).
2 Générales et technologiques.
3 Brevet des métiers d'art.
Source : Depp.

► 3. Part de collégiens et nombre de collèges du secteur public en REP+ en 2021



Champ : France, élèves scolarisés dans un collège public sous tutelle de l'Éducation nationale.
Source : Depp.

► 4. Score moyen des élèves de 15 ans à l'épreuve de compréhension de l'écrit selon le statut économique, social et culturel en 2018



Lecture : en France, parmi les élèves de milieu social défavorisé, le score moyen obtenu à Pisa en compréhension de l'écrit est 443.
Champ : élèves de 15 ans.
Source : OCDE, données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) 2018, traitement Depp.